

Au quatrième trimestre 2018, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois est en baisse de 1,5 %, après la nette hausse de 2,8 % enregistrée au trimestre précédent qui avait conduit à un niveau jamais atteint. Cette diminution concerne les CDD de plus d'un mois (-2,4 %) et, dans une moindre mesure, les CDI (-0,5 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois enregistrent une hausse de 1,1 %. Celle-ci est exclusivement portée par la progression des embauches en CDI (+3,1 %), celles en CDD de plus d'un mois affichant un repli (-0,8 %).

La baisse du quatrième trimestre des déclarations d'embauche de plus d'un mois concerne les entreprises de moins de 20 salariés (-1,9 % après +2,9 % au troisième trimestre 2018) et les entreprises de 20 salariés ou plus (-1,2 % après +2,8 %). Dans ces dernières, les embauches en CDI restent en hausse (+1,2 %) alors qu'elles diminuent sensiblement dans les TPE (-2,9 %). Les embauches en CDD de plus d'un mois diminuent quant à elles quelle que soit la taille de l'entreprise.

Au quatrième trimestre 2018, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois est stable dans la construction (-0,1 %) et diminue dans l'industrie (-2,3 %) et dans le tertiaire (-1,5 %). Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois restent néanmoins en hausse dans les trois secteurs (+1,3 % dans l'industrie, +1,0 % dans la construction et +1,2 % dans le tertiaire).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent dans la majorité des régions métropolitaines. Seuls la Corse, la Bourgogne Franche-Comté, l'Île de France et le Grand Est affichent une baisse.

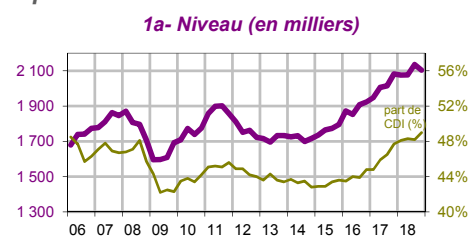
LES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS MARQUENT LE PAS AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2018

Au quatrième trimestre 2018, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois¹ diminue de 1,5 % après un troisième trimestre en nette progression (+2,8 %). Il reste néanmoins à un niveau haut s'établissant à 2,10 millions de déclarations (graphique 1, tableaux 1 et 3).

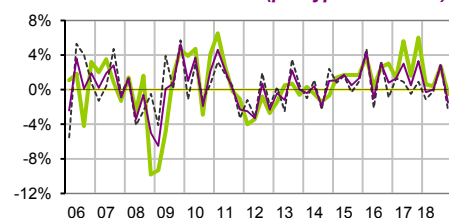
Cette baisse résulte principalement du recul des déclarations d'embauche en CDD de plus d'un mois (-2,4 % après +3,0 % au troisième trimestre 2018), celles en CDI reculant légèrement (-0,5 % après +2,7 %, graphique 1b et tableaux 1 et 3). Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois sont quant à elles stables (+0,0 %, après +1,9 % au trimestre précédent). Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim est en léger repli de 0,5 % au quatrième trimestre 2018 (tableaux 1 et 3).

Sur un an, les embauches de plus d'un mois restent en hausse (+1,1 %) : la progression des embauches en CDI (+3,1 %) permet de compenser la baisse de celles en CDD de plus d'un mois (-0,8 %, graphique 1c et tableau 3). Les déclarations d'embauche de moins d'un mois sont en légère hausse de 0,4 % sur un an. Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim augmente sensiblement de 0,6 % sur un an.

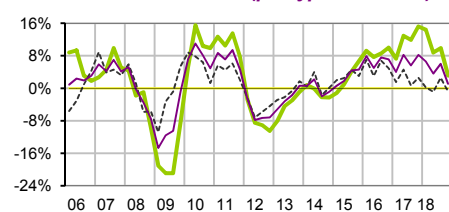
Graphique 1 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois hors intérim



1b- Glissement trimestriel (par type de contrat)



1c- Glissement annuel (par type de contrat)



— CDI - - - - CDD de plus d'un mois — Total

Source : Acooss - Urssaf

Tableau 1 : Estimation * des déclarations d'embauche hors intérim au cours du quatrième trimestre 2018 (données CVS-CJO)

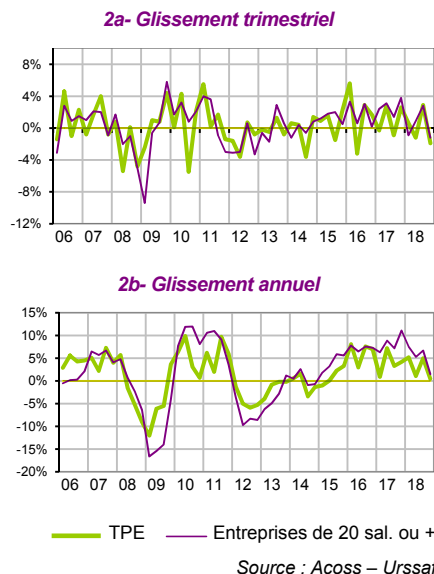
	Tranche de taille de l'entreprise	Nombre de déclarations d'embauche (en milliers)			Glissements trimestriels (en %)		
		0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Déclarations d'embauche de plus d'un mois		844	1 260	2 104	- 1,9	- 1,2	- 1,5
dont CDD de plus d'un mois		419	661	1 080	- 0,9	- 3,3	- 2,4
dont CDI		425	598	1 024	- 2,9	+ 1,2	- 0,5
CDD de moins d'un mois		1 275	3 172	4 446	- 1,5	+ 0,6	+ 0,0
Total des déclarations d'embauche		2 119	4 432	6 550	- 1,6	+ 0,1	- 0,5

* Données provisoires

Source : Acooss - Urssaf

¹ Cette publication porte sur les déclarations d'embauche hors intérim, principalement celles de plus d'un mois (CDI et CDD de plus de 31 jours).

Graphique 2 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois par taille d'entreprise



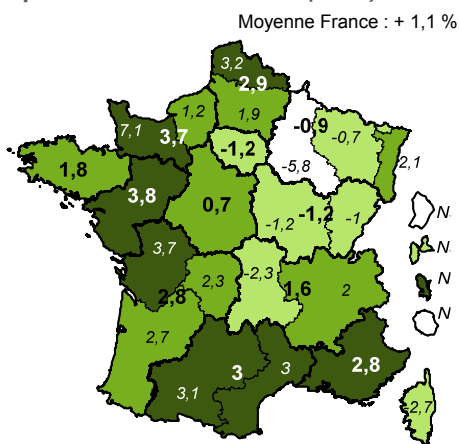
Source : Acooss – Urssaf

Les embauches de plus d'un mois diminuent dans les TPE et les entreprises de 20 salariés ou plus...

Au quatrième trimestre 2018, les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de moins de 20 salariés (TPE) sont en baisse de 1,9 % (après + 2,9 % au troisième trimestre 2018). Le repli est plus prononcé pour les CDI (- 2,9 % après + 4,1 %) que pour les CDD de plus d'un mois (- 0,9 % après + 1,7 %, *graphique 2a et tableaux 1 et 3*).

Les entreprises de 20 salariés ou plus affichent au quatrième trimestre 2018 une diminution de 1,2 % des déclarations d'embauche de plus d'un mois (après + 2,8 % le trimestre précédent). Cette

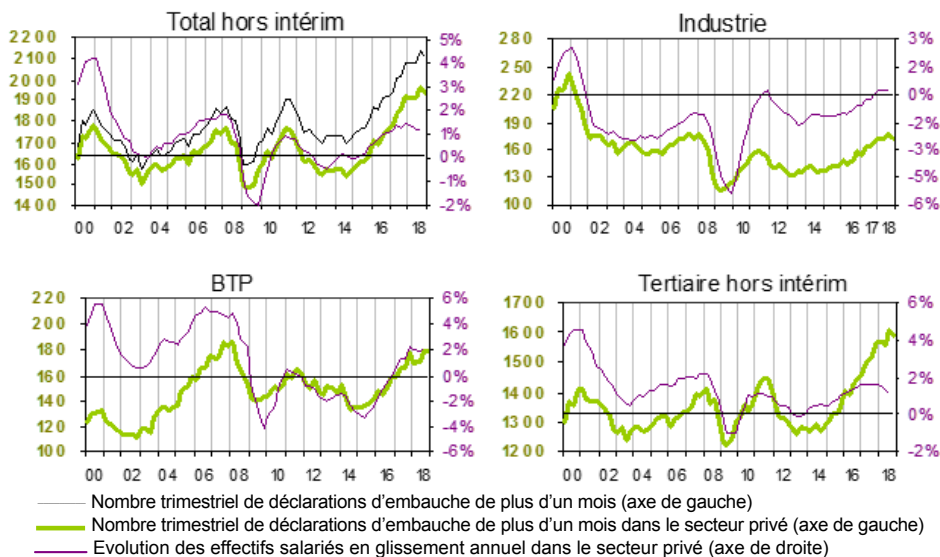
Carte : Glissement annuel des embauches de plus d'un mois au quatrième trimestre 2018 (en %)



Source : Acooss – Urssaf

Note : les chiffres en gras portent sur le périmètre des régions administratives en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016.

Graphique 3 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois (en milliers) et glissement annuel des effectifs salariés par secteur (hors intérim)



Source : Acooss – Urssaf

baisse ne concerne que les CDD de plus d'un mois (- 3,3 % après + 3,8 %), les embauches en CDI continuant leur progression (+ 1,2 % après + 1,7 %, *graphique 2a et tableau 1*).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent de 0,5 % dans les TPE et de 1,5 % dans les entreprises de 20 salariés ou plus (*graphique 2b et tableau 3*).

... et dans l'industrie et le tertiaire.

Au quatrième trimestre 2018, les déclarations d'embauche de plus d'un mois sont stables dans la construction (- 0,1 %) après la forte hausse (+ 4,4 %) enregistrée au trimestre précédent. Elles sont en revanche en baisse dans l'industrie (- 2,3 % après + 2,6 %) et dans le tertiaire (- 1,5 % après + 3,2 %, *tableau 2*).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois demeurent néanmoins dynamiques dans les trois grands secteurs : + 1,3 % dans l'industrie, + 1,0 % dans la construction et + 1,2 % dans le tertiaire.

Les embauches de plus d'un mois restent en hausse sur un an dans la plupart des régions métropolitaines

La majorité des régions métropolitaines enregistrent une hausse annuelle des embauches de plus d'un mois mais à un rythme moins élevé que le trimestre précédents. Les régions Pays de la Loire (+ 3,8 %), Normandie (+ 3,7 %) et Occitanie (+ 3,0 %) sont les plus dynamiques. Les régions Corse

(- 2,7 %), Bourgogne - Franche-Comté (- 1,2 %) et Ile-de-France (- 1,2 %) et Grand Est (- 0,9 %) enregistrent en revanche une baisse de leurs embauches sur un an.

Aurélie Thorel
Urssaf Nord - Pas-de Calais

Viviana Zamfir
Département des études statistiques et de l'animation du réseau (Desar)

Encadré 1 : Révision des glissements trimestriels des déclarations d'embauche aux deux derniers trimestres (en point)

	T2 2018	T3 2018
Total des DPAE	- 0,1	+ 0,0
Total par type de contrat de travail		
DPAE de plus d'un mois	- 0,3	+ 0,1
dont CDD > 1 mois	- 0,2	+ 0,2
dont CDI	- 0,2	+ 0,1
CDD de moins d'un mois	+ 0,0	- 0,1
DPAE de plus d'un mois par secteur d'activité		
Industrie	+ 0,0	+ 0,1
BTP	+ 0,0	- 0,1
Tertiaire	- 0,3	+ 0,2
DPAE de plus d'un mois par taille d'entreprise		
0 à 19 salariés	- 1,0	+ 1,0
20 salariés et plus	+ 0,3	- 0,5

Source : Acooss – Urssaf

Note de lecture : Par rapport à la publication du trimestre précédent, le glissement trimestriel des embauches de plus d'un mois du troisième trimestre 2018 a été révisé à la hausse de 0,1 point, passant de +2,7 % à +2,8 %.

Tableau 2 : Déclarations d'embauche par secteur détaillé d'activité (NACE 38)

Secteurs (NACE 38)	Embauches de plus d'un mois					Ensemble des embauches (y.c. moins d'un mois)			
	Glissements trimestriels en %				Glissement annuel en %	Niveaux 2018 T4			
	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4		CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche
BZ Industries extractives	+ 11,7	- 6,9	+ 1,0	+ 8,9	+ 14,5	176	427	674	1 277
CA Industries agro-alimentaires	+ 3,8	- 0,9	- 1,2	- 1,8	- 0,2	27 357	31 961	26 500	85 818
CB Habillement, textile et cuir	+ 0,4	- 2,0	+ 1,8	+ 1,0	+ 1,2	3 147	3 989	3 633	10 768
CC Bois et papier	+ 3,4	- 0,4	+ 7,5	- 9,4	+ 0,3	2 872	3 613	4 407	10 892
CD Cokéfaction et raffinage	ns	ns	ns	ns	ns	0	0	119	119
CE Industrie chimique	+ 1,5	+ 0,1	+ 7,1	- 1,8	+ 6,8	823	2 862	3 127	6 812
CF Industrie pharmaceutique	- 11,6	+ 0,8	+ 10,5	- 0,7	- 2,3	73	1 370	1 618	3 061
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	- 0,4	- 6,3	+ 9,6	- 6,9	- 4,8	1 793	4 831	5 635	12 258
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	+ 0,2	+ 5,6	- 1,8	- 2,3	+ 1,5	2 249	7 531	10 564	20 344
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	+ 1,6	- 5,1	+ 8,1	- 0,1	+ 4,0	258	2 114	2 859	5 231
CJ Fabrication d'équipements électriques	- 3,2	- 3,0	+ 16,3	- 8,5	+ 0,0	285	1 425	2 545	4 255
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	- 4,6	+ 2,5	+ 9,5	- 6,2	+ 0,4	586	2 791	4 606	7 983
CL Fabrication de matériels de transport	+ 4,9	- 2,3	+ 2,9	+ 3,8	+ 9,5	535	3 597	7 160	11 293
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	- 4,4	+ 4,4	+ 4,7	- 2,1	+ 2,3	3 570	7 747	10 762	22 079
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	+ 1,7	+ 6,7	- 11,5	- 5,5	- 9,2	323	1 430	2 135	3 888
EZ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	- 6,3	+ 7,7	+ 2,0	+ 12,1	+ 15,5	5 728	6 062	6 974	18 763
FZ Construction	- 3,9	+ 0,8	+ 4,4	- 0,1	+ 1,0	22 170	74 423	103 934	200 527
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	- 1,0	- 2,2	+ 6,6	- 3,8	- 0,7	277 486	156 347	174 973	608 806
HZ Transports et entreposage	- 4,7	+ 0,6	+ 8,4	- 3,7	+ 0,0	118 811	50 224	69 359	238 394
IZ Hébergement et restauration	+ 4,1	- 3,9	+ 1,3	+ 1,3	+ 2,7	760 659	162 452	168 812	1 091 923
JA Edition et Audiovisuel	- 1,4	- 1,4	+ 3,3	- 9,0	- 8,7	322 812	13 759	8 819	345 390
JB Télécommunications	+ 4,6	+ 4,8	+ 2,1	- 3,1	+ 8,4	270	2 184	3 133	5 587
JC Activités informatiques	- 3,0	+ 7,1	+ 5,5	- 2,3	+ 7,1	5 270	7 078	33 597	45 945
KZ Activités financières et d'assurance	- 2,8	- 1,1	+ 4,4	+ 2,7	+ 3,1	15 937	18 805	24 642	59 383
LZ Activités immobilières	- 1,0	- 8,3	+ 2,4	- 6,6	- 13,2	11 921	7 752	12 508	32 181
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	+ 0,3	+ 0,1	+ 7,0	+ 1,7	+ 9,2	68 150	32 753	73 491	174 394
MB Recherche et développement	- 2,4	+ 0,1	+ 11,3	- 4,1	+ 4,2	1 407	5 239	2 604	9 250
MC Autres activités scientifiques et techniques	+ 3,2	+ 1,3	+ 3,9	- 5,1	+ 3,1	244 241	12 399	13 878	270 518
NZ Activités de services administratifs et de soutien	+ 4,1	- 1,4	+ 1,3	+ 1,3	+ 5,4	689 125	103 465	95 866	888 457
OZ Administration publique	- 6,1	+ 4,7	+ 6,4	- 6,8	- 2,6	97 209	94 270	9 353	200 832
PZ Education	+ 0,4	- 5,0	+ 7,4	- 1,7	+ 0,6	67 234	54 828	11 789	133 850
QA Activités pour la santé humaine	- 3,5	+ 3,8	+ 3,2	- 2,5	+ 0,8	257 897	38 059	24 856	320 812
QB Action sociale et hébergement médico-social	- 2,0	+ 0,3	+ 2,2	+ 0,8	+ 1,2	684 077	82 546	56 990	823 613
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	- 0,1	+ 4,7	- 5,5	- 2,9	- 4,1	636 725	38 989	17 266	692 980
SZ Autres activités de services	- 0,3	- 0,2	+ 1,2	- 5,1	- 4,5	110 030	43 574	27 191	180 796
Activités diverses et non classées	+ 0,4	+ 12,3	+ 11,0	+ 0,3	+ 25,6	1 057	1 906	851	3 815
TOTAL	- 0,3	+ 0,0	+ 2,8	- 1,5	+ 1,1	4 446 378	1 080 186	1 023 745	6 550 309
Industrie	+ 0,7	+ 0,4	+ 2,6	- 2,3	+ 1,3	49 942	81 657	92 223	223 822
Construction	- 3,9	+ 0,8	+ 4,4	- 0,1	+ 1,0	22 170	74 423	103 934	200 527
Tertiaire	- 0,1	- 0,4	+ 3,2	- 1,5	+ 1,2	4 370 382	925 004	827 980	6 123 366
Privé	- 0,3	- 0,2	+ 2,7	- 1,1	+ 1,0	4 290 373	927 996	1 009 676	6 228 044
Public	- 0,9	+ 4,6	+ 4,6	- 6,1	+ 1,8	157 051	150 900	15 446	323 398

Source : Acooss - Urssaf

Tableau 3 : Dernières valeurs des séries trimestrielles des déclarations d'embauche (données CVS-CJO) *

Trimestre	Total des entreprises					Entreprises de moins de 20 salariés				
	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche
CDD de plus d'un mois		CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois	CDD de plus d'un mois			CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois		
Niveaux (en milliers)										
T3 2017	4 357	1 079	936	2 015	6 372	1 278	417	402	819	2 097
T4 2017	4 427	1 089	993	2 082	6 509	1 278	420	420	840	2 118
T1 2018	4 435	1 077	998	2 076	6 511	1 281	422	424	846	2 126
T2 2018	4 365	1 075	1 002	2 077	6 442	1 286	415	421	836	2 122
T3 2018	4 446	1 107	1 029	2 136	6 582	1 294	423	438	860	2 154
T4 2018	4 446	1 080	1 024	2 104	6 550	1 275	419	425	844	2 119
Glissements trimestriels (en %)										
T3 2017	+ 0,2	- 0,5	+ 1,6	+ 0,5	+ 0,3	+ 1,0	- 1,5	- 0,3	- 0,9	+ 0,2
T4 2017	+ 1,6	+ 0,9	+ 6,0	+ 3,3	+ 2,2	+ 0,0	+ 0,7	+ 4,6	+ 2,6	+ 1,0
T1 2018	+ 0,2	- 1,1	+ 0,6	- 0,3	+ 0,0	+ 0,2	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,4
T2 2018	- 1,6	- 0,2	+ 0,4	+ 0,0	- 1,1	+ 0,4	- 1,6	- 0,7	- 1,2	- 0,2
T3 2018	+ 1,9	+ 3,0	+ 2,7	+ 2,8	+ 2,2	+ 0,6	+ 1,7	+ 4,1	+ 2,9	+ 1,5
T4 2018	+ 0,0	- 2,4	- 0,5	- 1,5	- 0,5	- 1,5	- 0,9	- 2,9	- 1,9	- 1,6
Glissements annuels (en %)										
T3 2017	+ 2,2	+ 0,7	+ 11,9	+ 5,6	+ 3,2	+ 1,3	+ 0,8	+ 6,0	+ 3,3	+ 2,1
T4 2017	+ 3,0	+ 2,6	+ 15,2	+ 8,2	+ 4,6	+ 0,7	+ 0,9	+ 7,6	+ 4,2	+ 2,1
T1 2018	+ 1,4	+ 0,2	+ 14,4	+ 6,6	+ 3,0	+ 0,2	+ 0,9	+ 9,8	+ 5,2	+ 2,2
T2 2018	+ 0,4	- 0,9	+ 8,8	+ 3,6	+ 1,4	+ 1,6	- 1,9	+ 4,3	+ 1,1	+ 1,4
T3 2018	+ 2,1	+ 2,6	+ 9,9	+ 6,0	+ 3,3	+ 1,2	+ 1,3	+ 8,9	+ 5,0	+ 2,7
T4 2018	+ 0,4	- 0,8	+ 3,1	+ 1,1	+ 0,6	- 0,3	- 0,2	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,0

* Les résultats sont provisoires, notamment pour le dernier trimestre (encadré 2).

Source : Acooss – Urssaf

Encadré 2 : La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) et ses retraitements statistiques

Le champ

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les contrats de droit privé, en France entière hors Mayotte. Les embauches déclarées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » suivant la nomenclature de SIRENE®. Ces établissements appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

La formalité administrative

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. 1 % des DPAE hors intérim ont été adressées en 2017 à l'Urssaf sur support papier, 71 % par Internet et 28 % par d'autres procédures dématérialisées.

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un

contrat de travail de droit privé. C'est notamment le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE doit être **réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche** et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme. C'est une démarche obligatoire, elle permet d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

Jusqu'en juillet 2011, cette formalité était opérée via la déclaration unique d'embauche (DUE). Elle est depuis le 1^{er} août 2011 fusionnée avec la DPAE.

Les principaux retraitements statistiques

Depuis juillet 2005, tout employeur effectuant les DUE / DPAE par Internet a l'obligation de renseigner le type de contrat de travail. De plus, depuis juin 2011, ces mêmes employeurs ont pour obligation de renseigner la durée des CDD. Ces deux effets, associés à une progression de l'utilisation d'Internet, ont permis d'améliorer très nettement la qualité des données. Les valeurs manquantes (sur les types de contrats et les durées de CDD), désormais résiduelles, sont imputées à partir des distributions de DPAE par secteur d'activité (NACE732) de l'établissement.

En outre, des estimations des déclarations retardataires sont réalisées en fonction du

mode de saisie, du mois d'embauche et du type de contrat de travail. **Les résultats présentés ici sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.**

Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets « jours ouvrables » et « année bissextile » (CVS - CJO). Les coefficients saisonniers sont estimés sur les années 2000 à 2017 et sont **revus une fois par an** à l'occasion de la publication des données portant sur le premier trimestre.

Dans cette publication, les séries CVS-CJO des DPAE de plus d'un mois (CDI et CDD de plus d'un mois) et du total des DPAE sont égales à la somme des séries dessaisonnalisées par type de contrat (CDI, CDD de moins d'un mois et CDD de plus d'un mois) et, pour les séries totales, par tranche de taille d'entreprise (0 à 19 salariés et 20 salariés ou plus).

Définitions

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Le glissement trimestriel (GT) compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.